

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 17

Artikel: Le Lausanne-Signal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étaient les suivantes : 1^{re} franchise du fief appartenant à la ville ; — 2^{de} franchise du halage ; — 3^e franchise de l'ohmgeld ; — 4^e franchise des marques de bois à bâtir.

Il est facile de voir par là que LL. EE. cherchaient à encourager le goût du tir chez leurs sujets du Pays de Vaud.

Un vieux vigneron de Lavaux nous écrivait, il y a une trentaine d'années, de curieux détails sur les tirs de cette époque, et les armes qui y étaient en usage :

« Il me souvient d'avoir tremblé de tout mon corps, disait-il, derrière les détonations formidables des mousquets de quatre balles à la livre. C'est là que je vis à l'œuvre pour la première fois les fourches d'arquebuses et les fusils à mèche, rouillés et vermoulus des siècles passés, auxquels rien n'était changé que la batterie.

» L'abbaye durait trois jours.

» Ce qui contribua le plus à discréditer le bon vieux mousquet et les arquebuses, ce ne fut ni la balle conique, ni l'américaine, ce fut le tir fédéral de Prilly.

» En pareille fête, arrivèrent à Prilly quelques *gris*, qui n'étaient pas gris, je vous le garantis. Ils arrivèrent sous le stand avec leurs mousquets sans fourches : le règlement voulait que l'on tirât à *bras franc*.

» Le premier coup fait un carton ; deux, trois autres succèdent ; chacun est ébahi, mais les marqueurs se fâchent ; impossible de tamponner les immenses trous des balles qui traversaient tout ; les cibles étaient démolies avec leur cuirasse ; les récriminations devinrent générales, et les Lutériens, pour gain de paix, durent échanger l'arquebuse contre la moderne carabine. Dès ce moment, il en fut fait des *gris*.

» De mauvaises langues prétendirent alors que le mousquet n'encourait cet affront que parce qu'il ne se trouvait pas hors de Lavaux des bras capables de le tenir en *joue*, ni des épaules qui osassent en recevoir le choc ».

On nous assure que quelques-unes des fourches sur lesquelles on appuyait les mousquets ont été conservées aux archives communales de Lutry.

Le tir de Prilly, dont il vient d'être question, et qui eut lieu à la ferme de Prilly en 1819, fut le premier tir en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses. On peut donc le considérer comme le premier de nos tirs fédéraux.

Voici ce qu'en disait alors la *Gazette de Lausanne* :

Nous sommes autorisés à annoncer que les préparatifs pour le tirage à la carabine autorisé par le Conseil d'Etat, et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au 15 mai courant inclusivement, se continuent avec la plus grande activité. On est déjà avisé que nombre d'amateurs de nos confédérés se rendront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle est susceptible.

Quelques jours plus tard, le même journal disait :

Les tireurs suivants ont obtenu les premiers prix au tirage de Prilly, du 10 au 15 courant : M. Blanchet, de Lutry, celui de la cible verte ; M. Nicollier, des Ormonts, celui de la cible rouge ; M. Perroux, de Palézieux, celui de la cible jaune ; M. Schlitter, de Berne, celui de la cible tournante.

En 1824, se fonda la Société suisse des carabinières, et le *tir fédéral* fut régulièrement institué. Il se fit cette année-là à Aarau ; puis à Bâle, en 1827 ; à Genève, en 1828 ; à Fribourg, en 1829 ; à Berne, en 1830 ; à Lucerne, en 1832 ; à Zurich, en 1834 ; à Lausanne, en 1836.

L. M.
(A suivre.)

Souvenir de l'ancienne poudrière d'Ouchy.

Tous les vieux Lausannois — et il n'y a pas même besoin qu'ils soient très vieux — se rappellent la fameuse *poudrière* qu'on voyait autrefois au bord de la route d'Ouchy, à droite en descendant, au-dessous de la campagne du Jordil.

Dieu seul sait la peur qu'avaient nombre de personnes, et tout particulièrement les enfants, lorsqu'ils devaient passer en cet endroit, alors solitaire, où le petit bâtiment de la poudrière, garni de paratonnerres, semblait menacer le voisinage.

Et ce qu'on ignorait, c'est que, généralement, la poudrière d'Ouchy était complètement dépourvue de toute provision de poudre. Cependant, durant la guerre du Sonderbund, on y en avait mis une assez grande quantité.

Aussi la force militaire d'Ouchy était-elle chargée d'entretenir un poste sur la grande route. La sentinelle, l'arme au bras, avait pour consigne d'empêcher les passants de fumer.

Un jour, survint un groupe de Lausannois, dont plusieurs avaient la pipe à la bouche.

Le factionnaire, c'était, je crois, un nommé Perrin, dit *Ma-ka-ka*, que les vieux d'Ouchy ont bien connu, leur cria :

— Hé ! là-bas, vous, ôtez-voir votre pipe !

Pas de réponse.

— Otez-voir votre pipe que je vous dis !

Les fumeurs continuent en gardant un silence méprisant.

Alors l'indignation du défenseur de la patrie éclate :

— Si vous ne posez pas votre pipe, moi je pose mon fusil, et je vous f... des pierres.

D.

Le Lausanne-Signal. — Le succès du Lausanne-Signal, dont nous n'avons du reste jamais douté, est maintenant assuré. Dimanche dernier, il n'a pas transporté moins de 3403 voyageurs. On voit donc, avec plaisir, qu'on apprécie de plus en plus les services incontestables et les nombreux agréments que procure à la population lausannoise et aux étrangers qui nous visitent, cette charmante voie ferrée, qui, en quelques minutes, nous met en communication avec un site enchanteur, des ombrages superbes, des promenades variées, et dont on ne se lasse jamais.

Quand on est séparé de bins.

Vo sèdè coumeint cein va quand on est marié :

S'on est dâi pourro diabblio, âo bin qu'on sèyè à la tserdza de la coumouna, n'ia onco rein à derè, la coumouna vo fâ on *tant* et vo poïdès vivrè coumeint cliâo bons vilho rentiers que vont medzi l'âo St-Frusquien, coumeint diont, dein cliâo z'hôtels que l'ont pertsi amont pè su Metrux.

Mâ, s'on a oquiè, et s'on a zu lo bounheu d'acrotsi la felhiè âo syndico, cliâ à l'assesseu, âobin feinameint cliâ âo secrétéro, poru que l'aussai oquiè, tant mi ! et se la grachâose est onco galéza, va bin ! Et l'est bin lo diabblio que cein n'aulè pas dein lo ménadzo !

Mâ, se l'homme cauchenè, fâ dâi dettes decè, delè, et que n'aussè rein de son côté, la poura fenna est bin à plliendrè, kâ, coumeint no de-sâi l'autro dzo l'assesseu, l'homme à tot parai lo drai âi recoltès, âi z'intérêts, enfin quiet a tot cein que vint su lo bin de sa fenna.

Et quand l'homme ne sâ pas de quin côté sè reveri, lè protieure et autrè dzeins de cliâ sorta sâvont prâo io poivont sè veri po lè beliets que l'homme a cauchenâ, âobin po oquiè d'autre et vo depelhioint on gaillâ coumeint la grâla dévant lè veneindzès.

Coumeint vo z'è de, la poura fenna est bin à

plliendrè et quand se n'homme fâ dinse et que l'est prêt à fèrè lo botetiu, le demandé cein qu'on l'âi dit la séparachon de bins, po fèrè bosti ce commerce.

Et quand l'a z'ua, la fenna pào sè passâ de se n'homme, sâi pè eimprontâ, sâi po atsetâ quiet que sai, et se le vâo signi dâi beliets dein lè banquies, le pào fèrè, sein que se n'homme n'aussè rein à repipâ.

Et cein que l'homme avâi du dévant l'est po son compto, et, n'ia rein de pè justo avouè dâi gaillâ de cliâ sorta. Et la fenna pào envouyi sè grattâ lè protieure avouè l'âo barres et l'âo su-bastachons su son bin.

Baguenet étâi on gaillâ de cliâ sorta, que recédâi dâi mandats ti lè dzo ; l'ein avâi tant que l'arâi zu de quie tapessi son pailo avouè ; mâ lo protieure lo pacheintâvè on bocon, po cein que cheintâi que y'avâi oquiè à moodrè su lo bin de sa fenna.

Mâ, on iadzo que la Rosette eût zu sa séparachon, n'ia vâi perein mèche, et cliâo qu'ont volliu barrâ lè recoltès ein ont étâ po l'âo frais.

Ora, est-te pè veindzancè, âobin ne sè quiet ? mâ tantiâ qu'on dzo, vouaïque la grandze à Baguenet que preind fu.

Baguenet étâi tot bounament à la fenêtra que tourdzivè son crouyon (faut bin derè que l'avâi gardâ onna deint contrè sa fenna, du que l'avâi demandâ sa séparachon de bins).

Adon on municipau, qu'étâi cheffe dâi pompes ve cliâo clianmès et tota cliâ fouxmaire que saillèssai du dezo lè tiolès, lâi criè :

— Allein ! allein ! Baguenet, ne vai-tou pas que l'âi a lo fu à ta grandze.

— M'ein fotto pas mau, l'âi répond l'autro, allâ cein derè à ma fenna, ora que l'a sa séparachon de bins ! n'è perein à derè perquie.

Et tappè son crouyon su lo montant de la fenêtra et rebourrè sa pipa !

Boutade.

Un monsieur, chauve comme un œuf, importune l'enfant de la maison en lui disant constamment :

— Fais donc ceci !... fais donc cela !...

Impatiente, l'enfant l'interrompt brusquement en s'écriant :

— Fais donc ça, toi !

Et il se passe la main dans les cheveux.

THÉÂTRE. — Les trois représentations populaires de cette semaine ont eu grand succès. Il fait bon, à certaines occasions, être du peuple. Combien revendiquent cette qualité — très honorable, d'ailleurs — pour s'offrir l'opérette, à prix réduit. Aussi le peuple qui accourt aux représentations populaires, n'est-il pas celui qu'on pense. Il est vrai qu'au théâtre, on ne voit pas souvent le monde comme il est.

Demain, dimanche, à 8 heures, **La Mascotte**, opérette en 3 actes, d'Audran.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

On s'abonne au

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre. Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédant la date de leur abonnement.

Prix : Suisse, 1 an, fr. 4.50 ; 6 mois, fr. 2.50.

Bureau du CONTEUR : Rue Pépinet, 3.

Annonces : Agence Haasenstien et Vogler.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées : les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.